

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 9 janvier 2013

## Efficacité énergétique : un gisement d'économies ; un objectif prioritaire

### Déclaration du groupe environnement et nature

Cet avis introduit deux idées majeures. La première : chercher à maîtriser la demande avant de définir l'offre comme un impératif qui doit orienter le débat sur l'énergie. La deuxième idée : l'efficacité énergétique constitue la première source potentielle d'énergie domestique à l'horizon 2020, au même niveau que toute notre électricité ; à ce titre, elle ne peut plus faire figure de variable d'ajustement.

L'efficacité ne doit pas être déconnectée de la sobriété qui porte une réflexion sur nos besoins d'énergie, et impacte l'organisation des activités sociétales afin de préserver le bien-être des générations futures.

Il faut appréhender nos consommations énergétiques de façon globale, y compris l'énergie « grise », à savoir celle utilisée lors de la production et du transport des produits. Ainsi nous mettrons l'accent sur de vraies économies d'énergie plutôt que sur une désindustrialisation qui déplacerait l'utilisation d'énergie vers d'autres pays.

L'avis se concentre sur le secteur du bâtiment. Les multiples pistes proposées dans le texte pour soutenir l'activité d'amélioration thermique ont vocation à engendrer des bénéfices environnementaux mais aussi économiques et sociaux. Il n'est plus question de considérer l'efficacité énergétique comme une contrainte mais comme une opportunité, et notamment en termes d'emplois : c'est une filière d'avenir qui se déploie, et qui nécessite un développement rapide des compétences par la formation.

Crédit d'impôt divisé par deux, TVA augmentée de 7 à 10 %... le CESE proteste contre ces contre-signaux ! Nous nous prononçons pour la TVA à 5 % sur les travaux d'efficacité énergétique, au titre de services de première nécessité.

Le groupe environnement et nature aurait voulu que l'avis prenne mieux en compte la question du signal prix. Si nous voulons avancer vers une économie plus soutenable, il est essentiel de payer le vrai prix, et en particulier pour l'énergie. Des prix tenus artificiellement bas n'encouragent pas à investir dans les économies d'énergie.

Nous devons aller vite et loin. Grâce à cet avis, notre assemblée délivre deux messages forts aux pouvoirs publics. Au niveau européen, l'objectif du paquet énergie climat de 20 % d'économies d'énergie à l'horizon 2020 doit devenir contraignant ! Sur le plan national, un impératif : continuité des politiques publiques et vision de long terme !

En remerciant les rapporteurs pour leur travail conséquent, leur démarche pédagogique auprès de la section et leur écoute, le groupe environnement et nature a voté pour cet avis de qualité.